



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 OCTOBRE 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_A185

OBJET : Institution - Désignation des représentants des communes de Puyloubier et Mimet au sein des commissions spécialisées de la CPA – Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs

Le 14 octobre 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase municipal de Meyreuil, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 8 octobre 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - ALBERT Guy - AMAROUCHE Annie - ARDHUIN Philippe - BACHI Abbassia - BARRET Guy - BASTIDE Bernard - BENKACI Moussa - BERNARD Christine - BONTHOUX Odile - BOUDON Jacques - BOULAN Michel - BOUVET Jean-Pierre - BOYER Raoul - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - CALAFAT Roxane - CANAL Jean-Louis - CASTRONOVO Lucien-Alexandre - CESARI Martine - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - CORNO Jean-François - CRISTIANI Georges - de BUSSCHERE Charlotte - de SAINTDO Philippe - DELAVET Christian - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - FERAUD Jean-Claude - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARELLA Jean-Brice - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric - HOUEIX Roger - LAFON Henri - LAGIER Robert - LENFANT Gaëlle - LHEN Hélène - MALAUZAT Irène - MALLIE Richard - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MEÏ Roger - MERGER Reine - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - NERINI Nathalie - PAOLI Stéphane - PELLENC Roger - PIZOT Roger - POLITANO Jean-Jacques - PRIMO Yveline - PROVITINA-JABET Valérie - RAMOND Bernard - SALOMON Monique - SERRUS Jean-Pierre - SUSINI Jules - TALASSINOS Luc - TAULAN Francis - TRAINAR Nadia - YDE Marcel

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : BURLE Christian suppléé par MAUNIER André - FREGEAC Olivier suppléé par ARCAMONE Thomas

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique - AUGÉY Dominique donne pouvoir à MALAUZAT Irène - BALDO Edouard donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - CHAZEAU Maurice donne pouvoir à de SAINTDO Philippe - CIOT Jean-David donne pouvoir à CANAL Jean-Louis - DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges - FABRE-AUBRESPY Hervé donne pouvoir à TRAINAR Nadia - JOISSAINS Sophie donne pouvoir à TAULAN Francis - JOUVE Mireille donne pouvoir à ALBERT Guy - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre - ROLANDO Christian donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - ROUVIER Catherine donne pouvoir à YDE Marcel - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à MERGER Reine - SLISSA Monique donne pouvoir à CALAFAT Roxane - TERME Françoise donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - ZERKANI Karima donne pouvoir à SUSINI JULES

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMEN Mireille - BORELLI Christian - FILIPPI Claude - LEGIER Michel - PEREZ Fabien - RENAUDIN Michel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 14 OCTOBRE 2014

Rapporteur : Madame le Président

Thématique : Institution

Objet : Désignation des représentants des communes de Puyloubier et Mimet au sein des commissions spécialisées de la CPA – Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibération n°2014_A091 du 22 mai 2014, le Conseil de Communauté a procédé à la désignation des membres des 8 commissions spécialisées.

Suite au décès de Monsieur Eric ODERMATH, conseiller municipal, qui siégeait en tant que suppléant dans différentes commissions, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de la commune de Puyloubier au sein des commissions spécialisées de la CPA.

Il convient également de procéder à un ajustement des représentants de la commune de Mimet au sein des commissions spécialisées de la CPA.

Enfin, la CPA souhaite modifier la liste de ses représentants, élus le 22 mai 2014, au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Etoile.

Exposé des motifs :

L'article 27 du Règlement Intérieur de la CPA prévoit que chaque commission spécialisée est composée de :

- 44 membres titulaires, parmi les membres titulaires et suppléants du Conseil de Communauté,
- 44 membres suppléants parmi les membres titulaires ou suppléants du Conseil de Communauté, ou à défaut parmi les conseillers municipaux.

Ces commissions comprennent chacune 44 membres dont la représentation se décompose de la manière suivante :

- la commune d'Aix-en-Provence : 4 membres ;
- les communes de Bouc-Bel-Air, Les Pennes-Mirabeau, Pertuis, Gardanne et Vitrolles : 2 membres ;
- les autres communes : 1 membre.

Pour éviter la surcharge de travail des membres des commissions issus des communes, la représentation au sein de ces commissions comprend un nombre de suppléants égal au nombre de titulaires.

Par ailleurs, la loi du 16 décembre 2010 a inséré l'article L5211-40-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que *« lorsqu'un EPCI à fiscalité propre forme une commission dans les conditions prévues à l'article L2121-22 du CGCT, il peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon les modalités qu'il détermine »*.

Par délibération n°2014_A086 du 22 mai 2014, le Conseil communautaire a approuvé le règlement intérieur de la CPA, lequel portait création à son article 27 des 8 commissions spécialisées suivantes :

- la Commission « finances et contrôle de gestion » ;
- la Commission « aménagement de l'espace et mobilité » ;
- la Commission « développement économique et emploi » ;
- la Commission « habitat et politique de la ville » ;
- la Commission « environnement, développement durable et gestion des déchets » ;
- la Commission « sports et équipements sportifs » ;
- la Commission « culture et équipements culturels » ;
- la Commission « ressources et moyens ».

Compte tenu du décès de Monsieur Eric ODERMATH, il y a lieu de procéder à un ajustement des représentants de la commune de Puyloubier au sein des commissions spécialisées de la CPA. Par ailleurs, la commune de Mimet a souhaité procéder à un ajustement de la représentation de ses délégués au sein des commissions spécialisées de la CPA.

En outre, la CPA souhaite modifier la liste de ses représentants au Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Etoile pour y inclure les Conseillers municipaux des communes concernées, ayant une délégation relative à la forêt.

L'article L2121-21 alinéa 2-2° du Code général des collectivités territoriales prévoit que les membres de ces commissions sont désignés par le Conseil de Communauté parmi ses membres au scrutin secret, à la majorité absolue.

Toutefois, en vertu des dispositions du dernier alinéa de l'article L2121-21 précité, le Conseil de Communauté peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et présentations, sauf dispositions législatives ou réglementaires prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Aucune disposition législative ou réglementaire n'impose le scrutin secret pour la désignation des membres des commissions spécialisées, ni pour les membres des organismes extérieurs.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-40-1 et L2121-21 ;

VU la délibération n°2014_A086 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 approuvant le Règlement Intérieur de la CPA ;

VU la délibération n°2014_A091 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 désignant les membres des commissions spécialisées de la CPA ;

VU la délibération n°2014_A092 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 relative à l'élection des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 25 septembre 2014.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** à l'unanimité de procéder à la désignation au scrutin public des délégués suppléants de la commune de Puyloubier dans les commissions « sports et équipements sportifs » et « environnement, développement durable et gestion des déchets » de la CPA ;
- **DECIDER** à l'unanimité de procéder à la désignation au scrutin public des délégués suppléants de la commune de Mimet dans les commissions « finances et contrôle de gestion », « développement économique et emploi », « culture et équipements culturels », « ressources et moyens » de la CPA ;

- **DECIDER** à l'unanimité de procéder au remplacement, au scrutin public, de quatre membres représentants de la CPA au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Etoile ;
- **PROCEDER** à l'élection des délégués des communes de Puyloubier et Mimet dans les différentes commissions spécialisées de la CPA, telles qu'elles ressortent des tableaux ci-annexés ainsi qu'à l'élection des représentants de la CPA au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Etoile ;

Commission finances et contrôle de gestion

Membre titulaire	Membre suppléant
Frédéric GUINIERI	Philippe de la MONTLUEL

Commission aménagement de l'espace et mobilité

Membre titulaire	Membre suppléant
Frédéric GUINIERI	Jean-François LECLERC

Commission développement économique et emploi

Membre titulaire	Membre suppléant
Jean-François LECLERC	Frédéric GUINIERI

Commission habitat et politique de la ville

Membre titulaire	Membre suppléant
Frédéric GUINIERI	Jean-François LECLERC

**Commission environnement, développement durable et gestion
des déchets**

Membre titulaire	Membre suppléant
Jean-François LECLERC	

Commission sports et équipements sportifs

Membre titulaire	Membre suppléant
Jean-François LECLERC	

Commission culture et équipements culturels

Membre titulaire	Membre suppléant
Jean-François LECLERC	Henri GAUTIER

Commission ressources et moyens

Membre titulaire	Membre suppléant
Frédéric GUINIERI	Jean-François LECLERC

Commission finances et contrôle de gestion

Membre titulaire	Membre suppléant
Georges CRISTIANI	

Commission aménagement de l'espace et mobilité

Membre titulaire	Membre suppléant
Georges CRISTIANI	Lordine BELARBI

Commission développement économique et emploi

Membre titulaire	Membre suppléant
Georges CRISTIANI	

Commission habitat et politique de la ville

Membre titulaire	Membre suppléant
Georges CRISTIANI	Lordine BELARBI

**Commission environnement, développement durable et gestion
des déchets**

Membre titulaire	Membre suppléant
Georges CRISTIANI	Lordine BELARBI

Commission sports et équipements sportifs

Membre titulaire	Membre suppléant
Georges CRISTIANI	Lordine BELARBI

Commission culture et équipements culturels

Membre titulaire	Membre suppléant
Georges CRISTIANI	

Commission ressources et moyens

Membre titulaire	Membre suppléant
Georges CRISTIANI	

Renouvellement de 4 représentants de la CPA au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Etoile

Membres titulaires désignés par délibération n° 2014_A092 du 22 mai 2014	Membres titulaires à renouveler
Philippe ARDHUIN	Philippe ARDHUIN
Georges CRISTIANI	Georges CRISTIANI
Mireille JOUVE	Mireille JOUVE
Richard MALLIÉ	Richard MALLIÉ
Monique SALOMON	Monique SALOMON
Christian BURLE	
Hervé FABRE-AUBRESPY	
Yveline PRIMO	
Luc TALASSINOS	

OBJET : Institution - Désignation des représentants des communes de Puylobier et Mimet au sein des commissions spécialisées de la CPA – Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs

1. Choix des modalités de scrutin pour l'ensemble des désignations

Il est proposé de ne pas procéder au scrutin secret pour l'ensemble des désignations.

Vote sur la proposition

Inscrits	92
Votants	86
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	86
Majorité absolue	44
Pour	86
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité la proposition et décide de ne pas procéder au scrutin secret.

2. désignations

A déclaré candidature comme représentant suppléant de la commune de Puylobier au sein de la Commission environnement, développement durable et gestion des déchets :

- Monsieur Philippe de la MONTLUEL

OBJET : Institution - Désignation des représentants des communes de Puylobier et Mimet au sein des commissions spécialisées de la CPA – Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs

A déclaré candidature comme représentant suppléant de la commune de Puylobier au sein de la Commission sports et équipements sportifs :

- Monsieur Henri GAUTIER

A déclaré candidature comme représentant suppléant de la commune de Mimet au sein des Commissions finances et contrôle de gestion, développement économique et emploi, ressources et moyens :

- Madame Anne KESSAS

A déclaré candidature comme représentant suppléant de la commune de Mimet au sein de la Commission culture et équipements culturels :

- Madame Jany MAURICE

Ont déclaré candidature pour être représentants de la CPA au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Etoile, en tant que membres titulaires

- Monsieur Jean LE PESQ
- Monsieur Lordine BELARBI
- Madame Céline BUSCA-VOLLAIRE
- Monsieur Roger MOSSE

Inscrits	92
Votants	86
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	86
Majorité absolue	44
Pour	86
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

OBJET : Institution - Désignation des représentants des communes de Puyloubier et Mimet au sein des commissions spécialisées de la CPA – Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs

Est proclamé élu en qualité de membre suppléant au sein de la Commission environnement, développement durable et gestion des déchets

Commission environnement, développement durable et gestion des déchets

Membre titulaire	Membre suppléant
Jean-François LECLERC	Philippe de la MONTLUEL

Est proclamé élu en qualité de membre suppléant au sein de la Commission sports et équipements sportifs

Commission sports et équipements sportifs

Membre titulaire	Membre suppléant
Jean-François LECLERC	Henri GAUTIER

Est proclamée élue en qualité de membre suppléant au sein des Commissions finances et contrôle de gestion, développement économique et emploi, ressources et moyens

Commission finances et contrôle de gestion

Membre titulaire	Membre suppléant
Georges CRISTIANI	Anne KESSAS

Commission développement économique et emploi

Membre titulaire	Membre suppléant
Georges CRISTIANI	Anne KESSAS

Commission ressources et moyens

Membre titulaire	Membre suppléant
Georges CRISTIANI	Anne KESSAS

Est proclamée élue en qualité de membre suppléant au sein de la Commission culture et équipements culturels

Commission culture et équipements culturels

Membre titulaire	Membre suppléant
Georges CRISTIANI	Jany MAURICE

OBJET : Institution - Désignation des représentants des communes de Puylobier et Mimet au sein des commissions spécialisées de la CPA – Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs

Sont désignés représentants de la CPA au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Etoile, en tant que membres titulaires

- Monsieur Jean LE PESQ en remplacement de Monsieur Christian BURLE
- Monsieur Lordine BELARBI en remplacement de Monsieur Hervé FABRE-AUBRESPY
- Madame Céline BUSCA-VOLLAIRE en remplacement de Madame Yveline PRIMO
- Monsieur Roger MOSSE en remplacement de Monsieur Luc TALASSINOS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



22 OCT. 2014